

# Fortenza Complete

syngenta.

GROUPS	1	4	7	11	12	44	U17	FUNGICIDES
GROUP	28							INSECTICIDE

This seed has been treated with the fungicides picarbutrazox, metalaxyl-M and S-isomer, fludioxonil, azoxystrobin, thiabendazole, sedaxane, *Bacillus licheniformis* strain FMCH001 and *Bacillus subtilis* strain FMCH002 and the insecticide cyantraniliprole. A closed-cab tractor is required during planting of treated small grain cereal seeds. Do not use for feed, food or oil processing. Augers used for handling treated seed should not be used to move seed for feed, food or oil processing. Do not re-use bags from treated seed to handle food or feed products. Store this product away from food or feed. Keep out of reach of children and domestic animals. When handling and planting treated seed, wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, shoes with socks and a NIOSH-approved N95 (minimum) filtering facepiece respirator (dust mask) that is properly fit tested during all job activities. Gloves and respirator are not required within a closed-cab tractor. Toxic to bees.

Follow best management practices to help minimize dust exposure to pollinators during planting of treated seed; refer to the complete guidance "Pollinator Protection: reducing risk from treated seed" on the Health Canada website ([www.canada.ca/pollinators](http://www.canada.ca/pollinators)). This product is toxic to aquatic invertebrates. Dispose of all excess treated seed. Dispose of seed packaging in accordance with local requirements. Treated seed is TOXIC to birds. Any spilled or exposed seeds must be incorporated into the soil or otherwise cleaned-up from the soil surface. Do not graze or feed livestock on seeded area for 45 days after planting small grain cereals, soybean, canola, rapeseed or mustard (Crop Subgroup 20A) or 60 days after planting corn, sorghum or dry beans and peas (Crop Subgroup 6C). Do not graze or feed livestock on sugar beet tops prior to harvest of mature roots.

**Warning, contains the allergen soy**  
**POTENTIAL SENSITIZER**  
**CAUTION – EYE IRRITANT**

FORTENZA®, the Alliance Frame , the Syngenta logo and the Purpose Icon  are trademarks of a Syngenta Group Company.

FOM 18119

ENGLISH

# Fortenza Complete

syngenta.

GROUPES	1	4	7	11	12	44	U17	FONGICIDES
GROUPE	28							INSECTICIDE

Ces semences ont été traitées avec avec les fongicides picarbutrazox, métalaxyl-M et isomère-S, fludioxonil, azoxystrobine, thiabendazole, sédaxane, *Bacillus licheniformis* (souche FMCH001) et *Bacillus subtilis* (souche FMCH002) et l'insecticide cyantraniliprole. Un tracteur à cabine fermée est requis lors de l'ensemencement de semences de petite céréales à grains traitées. Ne pas utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ou pour l'extraction d'huile. Les vis sans fin utilisées pour la manipulation de la semence traitée ne devraient pas être utilisées pour déplacer des aliments destinés aux humains ou aux animaux ou des grains destinés à l'extraction d'huile. Ne pas réutiliser les sacs de semences traitées pour manipuler des produits alimentaires destinés aux humains ou aux animaux. Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine et animale. Garder hors de la portée des enfants et des animaux domestique. Lors de la manipulation et de la plantation de semences traitées, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté, pour toutes les activités de travail. Les gants et le masque respiratoire ne sont pas requis à l'intérieur d'un tracteur avec cabine fermée. Ce produit est toxique pour les abeilles.

Suive les pratiques exemplaires de gestion pour aider à minimiser l'exposition aux poussières de pollinisateurs lors de la plantation de semences traitées. Consultez le guide intitulé Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées – Pratiques exemplaires de gestion affiché sur le site Web de Santé Canada ([www.canada.ca/pollinisateurs](http://www.canada.ca/pollinisateurs)). Ce produit est toxique pour les invertébrés aquatiques. Éliminer le surplus de semences traitées. Éliminer les sacs vides de semences en conformité avec la réglementation locale. Les semences traitées sont TOXIQUES pour les oiseaux. Si des semences sont tombées ou exposées sur le sol, elles doivent être incorporées à celui-ci ou être enlevées de la surface du sol par quelque autre moyen que ce soit. Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures issues des semences traitées ni les utiliser comme fourrage dans les 45 jours suivant le semis des petites céréales, du soja, du canola, du colza ou de la moutarde (sous-groupe de cultures 20A) ou dans les 60 jours suivant le semis du maïs, du sorgho, des haricots et des pois secs (sous-groupe de cultures 6C). Ne pas laisser paître ni alimenter le bétail dans les champs de betterave à sucre avant la récolte des betteraves.

**Avertissement, contient l'allergène soja**  
**SENSIBILISANT POTENTIEL**  
**ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX**

FORTENZA®, le symbole de l'Alliance , le logo Syngenta et le symbole du But  sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

FOM 18119

FRENCH

size 3 1/2 x 7

135

464

356

463

BLACK